

**Discours de Madame Nathalie Renard,
Directrice du SAVS SAMSAH APF06**

**à l'occasion des 10 ans de la Résidence Service l'Ocarina
à Antibes, le 24 juin 2016**

Mesdames, Messieurs,

Merci à tous de vous être rendu disponible ce matin pour la signature du protocole du logement social ; merci particulièrement à Mr Jean Leonetti Président de la CASA, Député Maire d'Antibes, Mr Eric Paujet vice pdt du département des AM représentant Mr Eric Ciotti Président du département des Alpes Maritimes, Mr Lauriano AZHINEIRINA vice-président du département en charge des personnes handicapées, Mme Marguerite Blazy Présidente de la Sacema, Mr Stéphane Liautaud représentant Mr Frederic Roussel directeur de la cohésion sociale, Mr Meiffret directeur du CCAS d'Antibes, Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux.

Certains d'entre vous aujourd'hui présents comptaient déjà parmi les acteurs à l'initiative de la création du dispositif médico-social d'appartements adaptés et regroupés dédiés aux personnes en situation de handicap moteur dont nous célébrons aujourd'hui les 10 ans d'existence.

Le 17 Mai 2016 s'est tenu à Paris un colloque sur l'habitat inclusif organisé par l'Association des Paralysés France, j'étais conviée à ce colloque et mission m'était confiée d'y inviter les acteurs du département.....Je n'ai pas rempli ma mission, je ne vous ai pas invité. J'ai expliqué que vous n'aviez rien à apprendre à ce sujet, que nous pratiquions sur ce département et depuis longtemps l'habitat inclusif, que votre participation aurait certes été précieuse mais en tribune, or le programme était bouclé, les orateurs déjà choisis.

En effet, comme Mr Jourdain faisait de la prose sans le savoir, nous faisons à Antibes depuis 2006 de « l'habitat inclusif ».

Offrir la possibilité de vivre à domicile, comme et avec tout le monde en préservant son autonomie au maximum dans un contexte sécurisé, à des personnes en situation de handicap sévère constitue le principe de base des appartements adaptés du 351 chemin des Basses Bréguières au cœur de la Résidence l'Ocarina, gérée par la SACEMA, où vivent une cinquantaine de locataires.

Nous avons accueilli venus de la France entière de nombreux visiteurs désireux de reproduire ce modèle innovant, nombre d'habitats regroupés sont issus de ces visites dans les côtes d'Armor, le limousin, les Alpes de Hautes Provence notamment.....

Située à Antibes dans ce quartier paisible et à proximité d'une zone commerçante accessible, la résidence service APF se compose de 11 appartements adaptés où vivent des adultes handicapés moteurs ayant besoin d'un minimum de 5 heures quotidiennes d'aide humaine et ces 24h/24. Les ergothérapeutes ont travaillé sur les plans avec les architectes de la SACEMA de l'emplacement des boîtes aux lettres, à la motorisation des portes d'appartements tout a été pensé pour une vie « citoyenne et autonome ».

Chaque locataire est signataire de son bail et d'un contrat d'accompagnement avec le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale APF06 dont l'accès lui a été ouvert par décision de la commission des droits et de l'autonomie. Ce service intervient sur l'ensemble du département auprès d'adultes en situation de handicap moteur vivant ou désirant vivre à domicile. Le SAVS a une capacité de 80 places.

En 2006, le département des Alpes Maritimes a financé, une extension du SAVS afin de répondre spécifiquement aux besoins des occupants de ces appartements qu'il s'agisse de l'aide aux gestes essentiels de la vie dispensée quotidiennement par les auxiliaires de vie ou d'un accompagnement à la réalisation du projet de vie dans toutes les dimensions qu'il comporte, proposé par les intervenants sociaux du SAVS (ergothérapeute, psychologue, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur, aide médico psychologique).

Le SAVS est hébergé dans un des appartements de la résidence. Pour garantir la sécurité de tous chaque locataire possède un BIP qui assure une liaison 24h/24 avec une auxiliaire de vie susceptible d'intervenir rapidement dans des situations d'urgence (chutes, interventions la nuit ...).

Depuis 10 ans, de fête des voisins en bavardages près des boîtes à lettres, des femmes et des hommes vivent ici, en situation de handicap ou non, salariés, retraités, en couples ou célibataires, jeunes, plus âgés, ils ont pour point commun d'habiter une pimpante résidence dans un contexte fleuri, à proximité de la plage, ils se déplacent dans leur voiture individuelle, en fauteuil, à pied ou en bus (car Antibes est aussi doté d'un service de transport dont le coût n'est pas majoré)

C'est sans doute cela que l'on nomme pompeusement l'habitat inclusif..... beaucoup de bruit, de publicité, d'effet d'annonce pour ce qu'ici grâce à la volonté des hommes et des femmes présents et notamment des salariés de l'APF que je tiens à remercier pour la qualité de leur travail et de leur engagement, nous pratiquons au quotidien depuis 2006 au 351 chemin des Basses Bruguière.....

La signature du protocole s'inscrit dans cette lignée et souligne une fois de plus Mme Blazy, Mr Léonetti, Mr Ciotti votre engagement sans faille aux côtés de l'APF et dont je vous remercie.